

**Projet d'établissement
Micro-crèche Pop Up
26 bis rue Planche au Gué
44300 Nantes**



Version en date du 21 novembre 2025

SOMMAIRE

I. Introduction

II. Projet d'accueil

1. Prestations d'accueil proposées
2. Période d'adaptation
3. Rythmes et activités de la journée
4. Type de structure et capacité d'accueil
5. Aménagement intérieur
6. Sorties et espace extérieur
7. Compétences professionnelles mobilisées
8. Analyse des pratiques
9. Formation du personnel

III. Projet éducatif

1. Introduction
2. Valeurs éducatives et approche pédagogique
3. Projet pédagogique
 - a. L'accueil
 - b. Le soin
 - c. L'alimentation
 - d. Le doudou et la tétine
 - e. Le sommeil
 - f. Le développement du langage
 - g. Le langage des signes à la crèche
 - h. Les intervenants extérieurs
 - i. L'égalité entre les filles et les garçons
 - j. Le soutien à la parentalité

IV. Projet social et environnemental

1. Intégration dans l'environnement social
2. Contexte démographique
3. Offre en mode d'accueil
4. Besoins en mode d'accueil
5. Accessibilité géographique
6. Places des familles et participation à la vie de l'établissement
7. Accueil des enfants de parents bénéficiaires de minima sociaux
8. Accueil d'enfants présentant un handicap ou une maladie chronique
9. Organismes extérieurs
10. Développement durable

V. Annexe

Charte d'accueil du jeune enfant

I. Introduction

Le projet d'établissement de la micro-crèche, s'inscrit dans une politique globale de prévention et de protection du jeune enfant. Il vise à favoriser le développement psychomoteur et l'épanouissement affectif et intellectuel de celui-ci, en faisant du séjour de l'enfant au sein de la structure, une expérience positive sur laquelle il pourra se construire.

Ce projet d'établissement est utilisé par l'équipe comme support de travail commun. C'est un outil spécifique dans la mise en œuvre des pratiques professionnelles de la Petite Enfance. Il sert de base et donne du sens aux actions professionnelles. Il est consultable par tous afin que chacun puisse prendre connaissance des orientations sur lesquelles les professionnels travaillent et accueillent les enfants.

Le projet d'établissement est un document "vivant" qui est retravaillé et approfondi régulièrement avec l'équipe et la référente technique. Ces écrits garantissent ainsi aux enfants de la micro-crèche, un accueil de qualité et adapté à leurs besoins et dont l'objectif principal est leur bien-être.

II. Projet d'accueil

1. Prestations d'accueil proposées

La structure répond aux besoins des familles en accueillant les enfants de manière régulières ou occasionnelles, en temps plein ou à temps partiel, pour un large public d'enfants âgés de 4 mois jusqu'à 4 ans.

L'accueil régulier se définit par une fréquentation régulière de l'enfant, prévue à l'avance et anticipée par sa famille. Un contrat d'accueil personnalisé est établi avec la famille afin d'évaluer les besoins de garde de l'enfant et de définir la participation mensuelle. Cet accueil donne droit à une priorité d'accueil sur la micro-crèche.

L'accueil occasionnel est possible uniquement pour les familles déjà inscrites à la micro-crèche et qui souhaitent ajouter des jours de garde non prévus au contrat. Cet accueil est possible dans la limite des places disponibles.

Le contrat d'accueil couvre l'année scolaire et peut être renouvelé jusqu'aux 4 ans de l'enfant.

Il est important que les parents respectent les horaires d'arrivée et de départ correspondants à leur contrat. La structure est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30.

La structure est fermée 5 semaines par an en période de vacances scolaires : une semaine fin décembre, une semaine pendant les vacances de Pâques et les trois premières semaines d'août. La micro-crèche est également fermée les jours fériés sans que cela entraîne une déduction sur la facturation.

La structure peut être fermée un maximum de 6 jours par an, pour rénovation, petits travaux ou formation du personnel. Les dates pour ces journées de fermeture sont communiquées le plus tôt possible et elles ne sont pas déductibles de la facturation.

2. Période d'adaptation

La période d'adaptation représente la première rencontre entre l'enfant, le parent et l'équipe de la micro-crèche. Elle a pour objectif d'offrir à chacun un temps progressif pour découvrir les lieux, les professionnels et le rythme de fonctionnement, afin de permettre à l'enfant comme à ses parents de trouver des repères rassurants dans ce nouveau lieu de vie.

Cette période est un véritable processus qui vise à accompagner une séparation en douceur, sécurisante et adaptée aux capacités psychiques et émotionnelles de chaque enfant. Elle contribue à l'installation d'un climat de sécurité affective, indispensable pour que l'enfant puisse s'engager sereinement dans ses explorations et dans la vie du groupe.

Au sein de la crèche, nous appliquons le principe de référence pendant cette phase. Chaque enfant se voit attribuer un professionnel référent, interlocuteur privilégié des parents et figure stable pour l'enfant. Ce référent observe, questionne et prend le temps d'apprendre à connaître les habitudes de vie de l'enfant. Il se rend également disponible pour présenter la structure, expliquer les repères du quotidien et répondre aux interrogations des familles.

L'adaptation se déroule généralement sur 5 jours, avec un objectif précis pour chaque rencontre. Elle peut être adapté en fonction des réactions et des besoins observés chez l'enfant.

Déroulement de l'adaptation

Jour 1 : Rencontre avec le référent et échange autour des habitudes de vie de l'enfant, en présence du parent (30 minutes à 1 heure).

Jour 2 : Temps d'éveil ou petite activité avec le référent, en présence du parent pendant 30 minutes, puis première courte séparation de 10 à 30 minutes.

Jour 3 : Séparation de 30 minutes à 2 heures, durant laquelle l'enfant profite d'un temps de jeu. Le parent prend le temps de dire au revoir et accompagne son enfant vers un objet ou un jeu, afin de favoriser une transition douce.

Jour 4 : Accueil de 2 à 3 heures : l'enfant vit un moment clé de la journée (temps de jeux, repos ou repas), sans ses parents.

Jour 5 : Accueil sur une petite journée complète (environ 10h - 15h/16h), toujours sans les parents.

Afin de sécuriser l'enfant, nous invitons les familles à apporter un doudou, un lange, un tee-shirt portant l'odeur du parent et une tétine si l'enfant en utilise. Ces « objets transitionnels » font le lien entre la maison et la crèche, et soutiennent l'enfant durant les moments de séparation. Le doudou reste facilement accessible dans une pochette attitrée. La tétine, rangée dans une boîte individuelle et nominative, est régulièrement nettoyée et proposée à l'enfant lorsqu'il en manifeste le besoin.

Il est important de rappeler que, même lorsque l'adaptation se déroule sans difficulté, l'enfant peut réagir dans les semaines suivantes à son nouveau rythme et à l'évolution des repères. Il est alors fréquent d'observer des changements transitoires dans le sommeil, l'alimentation, la propreté ou lors des séparations du matin. Ces ajustements sont normaux et l'équipe demeure attentive pour accompagner au mieux l'enfant et sa famille.

3. Rythmes et activités de la journée

Les grands repères de la journée

- ✓ Accueil personnalisé : un accompagnement individualisé selon les besoins émotionnels de chaque enfant.
- ✓ Repas et goûter : moments calmes et conviviaux, adaptés à l'âge et à l'autonomie.
- ✓ Temps calme et sieste : repos dans un environnement apaisant.
- ✓ Jeux libres et activités proposées : selon les âges, les intérêts et les projets de l'équipe.

Une journée type

- 8h00 – 9h45 : Accueil personnalisé
Accueil au sol, échanges avec les parents, jeux libres et accompagnement individualisé.
- 9h45 – 10h00 : Temps du bonjour
Rituel collectif : chansons, signes, repérage du groupe. Moment de cohésion et de repères.
- 10h00 – 10h45 : Activités et soins
Vérification des couches.
Activités dirigées pour les plus grands, explorations sensorielles pour les bébés.
Accompagnement au sommeil pour les enfants fatigués.

- 10h45 – 11h45 : Soins et repas
Lavage des mains, toilettes, repas collectif ou individuel, moment d'échanges et d'autonomie.
- 11h45 – 12h30 : Préparation à la sieste
Lecture, chansons, câlins, mise au calme. Sieste collective pour les grands à 12h30. Activités douces pour les bébés éveillés.
- 14h30 – 15h30 : Réveils échelonnés et jeux libres
Réveil à son rythme, changes, habillage, jeux libres.
- 15h30 : Goûter
Moment convivial et partagé.
- 16h00 – 18h00 : Jeux libres et départs échelonnés
Jeux intérieurs ou extérieurs selon la météo.
Transmissions individualisées aux parents.

Les activités

A la micro-crèche Pop Up, plusieurs types d'activités sont proposés afin d'accompagner le développement de chaque enfant. Un planning d'activités est mis en place pour favoriser l'organisation, la routine et la continuité du groupe. Cependant, ce planning reste souple, puisqu'il s'adapte en permanence aux besoins, au rythme et à la disponibilité des enfants accueillis sur le moment.

Le jeu libre constitue l'élément central de la journée. Il permet à l'enfant d'explorer, de choisir, d'essayer, et de devenir acteur de ses découvertes. Le professionnel reste présent, soutenant, sans imposer : l'enfant fait, l'adulte accompagne.

Pour les bébés : La priorité est donnée à la sensorialité : tapis, matières, couleurs, sons, lumières... Les propositions sont simples et adaptées à leur développement. Il n'y a pas d'activité dirigée : l'enfant découvre librement, sans jamais être placé dans une position qu'il n'a pas acquise.

Pour les plus grands : Une activité dirigée par jour est proposée (selon le planning). Elle dure environ 20 à 30 minutes, et chaque enfant est libre d'y participer ou non. L'objectif est d'encourager l'autonomie, la créativité et les interactions en petit groupe.

Des petits pôles éducatifs sont proposés matin et après-midi, selon l'ambiance du groupe. Les propositions, toujours adaptées au niveau de développement des enfants, visent l'éveil, la découverte et la socialisation, tout en respectant le rythme individuel de chacun : personne n'est jamais obligé.

Les propositions éducatives varient selon les besoins et les projets du moment :

- Éveil sensoriel : textures, musique, jeux d'eau, lumière.
- Motricité : parcours, danse, jeux de construction.
- Création : peinture, pâte à modeler, bricolage naturel.
- Lecture et langage : contes, comptines, imagiers sonores, histoires.
- Jeux d'imitation : cuisine, poupées, métiers.
- Sorties extérieures : jardin, promenade, marché, partenariat local.

Activités hebdomadaires:

- Lundi activité créative et manipulation
- Mardi : sortie à la bibliothèque et atelier cuisine
- Mercredi : jeux éducatifs
- Jeudi : activité motricité et balades,
- Vendredi : activités sensorielles et corporelle

Dernier vendredi du mois : séance Snoezelen (temps sensoriel et calme)

4. Type de structure et capacité d'accueil

Les horaires d'ouverture, de 8h00 à 18h30, sont pensés pour répondre au mieux aux besoins des familles.

La micro-crèche propose un accueil collectif à dimension humaine, permettant un accompagnement individualisé. Chaque enfant bénéficie d'un encadrement de proximité assuré par des professionnels attentifs à son rythme, ses besoins et son développement. Les enfants évoluent dans un groupe d'âges mélangés. Cette mixité favorise la coopération, l'imitation et l'entraide entre enfants.

La relation de confiance entre les parents et l'équipe est essentielle au bon fonctionnement de la structure. C'est pourquoi nous attachons une grande importance à la communication, à l'écoute mutuelle, au dialogue quotidien, à la transparence, ainsi qu'au respect de chacun.

Selon l'autorisation délivrée par le Président du Conseil départemental, la capacité maximale de l'établissement est fixée à 12 places.

L'encadrement des enfants est assuré en continu. Conformément à la réglementation, la présence des professionnels s'organise de la manière suivante :

- 1 professionnel pour 3 enfants dès les premiers accueils
- 2 professionnels au-delà de 3 enfants présents, avec un minimum de deux professionnels sur les temps d'accueil.

Au quotidien, l'encadrement est assuré par deux professionnels minimum à chaque instant. Pour rappel, la réglementation impose un taux d'encadrement d'un professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas, et d'un professionnel pour 8 enfants qui marchent.

5. Aménagement intérieur

La structure est organisée de manière à offrir aux enfants un environnement clair et sécurisant. Elle comprend un espace d'accueil équipé de porte-manteaux et de casiers individualisés, ainsi qu'un local poussette. S'y ajoutent un vaste lieu de vie, deux dortoirs, un espace change, un office de remise en température, un bureau de direction, une salle de repos pour le personnel, une buanderie et différents locaux techniques.

Dans la continuité de cet aménagement intérieur structuré et rassurant et avec des repères clairs pour que chaque enfant puisse se sentir en sécurité, les espaces du lieu de vie sont pensés pour être à la fois polyvalents, évolutifs et sécurisants. Leur organisation a pour objectif de soutenir l'autonomie, la libre exploration et la socialisation, tout en respectant les besoins et le rythme des 12 enfants accueillis.

Au sein de la salle de vie, différents espaces fixes et temporaires s'articulent selon les moments de la journée et les projets menés :

- Le “temple des bébés” : un espace central dédié aux plus petits, leur permettant d’observer et d’interagir tout en étant entourés d’adultes.
- L’espace repas : conçu pour encourager l’autonomie et favoriser un moment calme et convivial.
- L’espace change et toilette : pensé pour être accessible et soutenir la participation active des enfants dans les gestes du quotidien.
- Les espaces de jeux d’imitation : lieux privilégiés pour développer le langage, l’imaginaire et le jeu symbolique.
- Le coin lecture et coin calme : un espace douillet propice à la détente, aux histoires et à l’observation.
- Les espaces ponctuels : coins éphémères installés selon les projets (sensoriel, motricité, créatif, déguisement...).
- L’espace extérieur : un lieu de découverte et de motricité libre, utilisé autant pour jouer que pour certaines activités en plein air.

Chaque matin, les professionnels préparent quelques pôles d’éducatifs ainsi que l’espace détente afin d’accompagner l’enfant en douceur au moment de la séparation.

6. Sorties et espace extérieur

L’une des valeurs fondamentales de notre micro-crèche est l’ouverture au monde. Nous accordons une importance particulière au fait de permettre aux enfants de découvrir leur environnement, d’observer la nature et de vivre des expériences authentiques en dehors des murs de la structure. Sortir régulièrement fait partie intégrante de notre projet pédagogique, car ces moments nourrissent la curiosité des enfants, soutiennent leur développement moteur, encouragent leur autonomie et renforcent leur bien-être général.

Les sorties extérieures prennent des formes variées. Il peut s’agir d’une simple promenade autour de la crèche, d’un passage au parc du quartier, d’une marche un peu plus longue, ou encore d’une visite au magasin ou à la boulangerie lorsque cela se présente. Chaque sortie, qu’elle soit organisée dans un but précis ou spontanée dans le cadre du quotidien, offre aux enfants l’occasion d’explorer, de sentir le vent, d’écouter les sons de la rue, de toucher les éléments naturels ou de rencontrer de nouvelles personnes. Ce sont des moments riches d’apprentissages sensoriels, sociaux et émotionnels.

En plus de ces sorties hors de la structure, notre jardin de 55 m² joue un rôle essentiel dans notre organisation quotidienne. Il offre un espace extérieur sécurisant, accessible à tout moment, où les enfants peuvent profiter de l’air frais, bouger librement, manipuler les éléments naturels ou simplement observer ce qu’il se passe autour d’eux. Les sorties à l’air libre sont pour nous indispensables, tant pour la santé physique que pour l’équilibre affectif et la qualité de vie des enfants. C’est pourquoi nous veillons à proposer, chaque fois que possible, au moins une sortie par jour, que ce soit dans le jardin ou à l’extérieur de la crèche. Ce rythme soutient leur besoin naturel de mouvement, réduit les tensions, stimule la curiosité et contribue à un meilleur bien-être tout au long de la journée.

7. Compétences professionnelles mobilisées

L'équipe de la micro-crèche Pop Up réunit des professionnels aux compétences complémentaires, permettant un accompagnement cohérent, sécurisant et adapté aux besoins des jeunes enfants comme aux attentes des familles.

La gestionnaire

Responsable de la structure dans sa globalité, elle travaille en étroite collaboration avec la référente technique afin de garantir la mise en œuvre du projet pédagogique et du projet éducatif. Ancienne cadre en entreprise et titulaire du CAP Petite Enfance, elle souhaite rester une gestionnaire active, capable d'assurer un soutien opérationnel au quotidien.

La référente technique

Éducatrice de jeunes enfants, elle assure le suivi technique de la micro-crèche. Présente à temps plein, elle veille au respect du projet pédagogique, au bien-être des enfants et au bon fonctionnement quotidien de la structure. Elle encadre et accompagne l'équipe, anime des temps de réflexion, met en place des outils adaptés et régule l'organisation hebdomadaire.

Interlocutrice privilégiée des familles pour toutes questions éducatives, elle propose conseils et accompagnement sans jugement, en reconnaissant pleinement les parents comme premiers éducateurs de leurs enfants. Elle peut également organiser des réunions d'échanges ou des temps de soutien parental.

L'équipe éducative

L'équipe est composée de trois professionnels qualifiés de la petite enfance :

- une Auxiliaire de Puériculture à temps plein,
- une professionnelle titulaire du CAP Petite Enfance à temps plein,
- une professionnelle titulaire du CAP Petite Enfance à temps partiel.

Chacun veille à proposer un accompagnement bienveillant et adapté, en s'appuyant sur ses compétences, sa formation et sa connaissance du développement du jeune enfant. L'équipe assure l'accueil, les soins, les activités, l'observation et le lien quotidien avec les familles. En cas d'interrogations, les professionnels renvoient les parents vers la référente technique lorsque les questions nécessitent une expertise éducative ou psychologique plus poussée.

La référente santé et accueil inclusif (RSAI)

Infirmière, elle intervient au minimum 10 heures par an. Elle sensibilise, conseille et accompagne l'équipe sur les questions de santé, de prévention, d'hygiène et d'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques. Elle participe à l'élaboration des PAI et intègre pleinement les parents dans ces démarches.

Les intervenants extérieurs et partenaires culturels

Afin d'enrichir les expériences proposées aux enfants, la micro-crèche s'entoure chaque année d'intervenants spécialisés : ateliers musicaux, baby yoga, éveil corporel, psychomotricité, arts plastiques, éveil au langage, lecture, etc.

Des collaborations sont également engagées avec des structures locales, telles que l'association Lire et Faire Lire ou la bibliothèque associative.

Ponctuellement, d'autres professionnels (psychologue, psychomotricien...) peuvent être sollicités pour observer les enfants, proposer des ateliers spécifiques ou soutenir l'équipe dans sa pratique.

L'accueil de stagiaires et d'apprentis

La crèche accueille régulièrement des stagiaires et apprentis, pour des durées variables. Cet accueil fait partie intégrante de la mission de formation de la structure. Les stagiaires ne comptent pas dans le taux d'encadrement et sont toujours accompagnés par une tutrice.

Ces temps de formation permettent aux futurs professionnels d'observer, d'apprendre et de développer leurs compétences, tout en valorisant le savoir-faire de l'équipe. Une charte d'accueil leur est remise afin de clarifier les attentes et les postures professionnelles.

8. Analyse des pratiques

Conformément à la réglementation, des séances d'analyse des pratiques professionnelles sont organisées pour l'ensemble de l'équipe. Ces temps, animés par un intervenant extérieur indépendant (souvent une psychologue), se déroulent hors de la présence des enfants.

Les professionnelles bénéficient de six heures annuelles réparties en quatre séances d'1h30.

Ces rencontres permettent de réfléchir collectivement aux situations rencontrées, de prendre du recul, de questionner ses pratiques et d'enrichir la cohérence d'équipe. Elles favorisent une posture professionnelle ajustée et une évolution continue de la qualité d'accueil. Ces temps réguliers soutiennent la dynamique d'équipe, renforcent les compétences des professionnels et permettent d'assurer un accompagnement toujours plus adapté aux enfants et aux familles.

9. Formation du personnel

La formation continue constitue un pilier essentiel de la qualité d'accueil au sein de la micro-crèche Pop Up. Chaque membre de l'équipe bénéficie de plusieurs journées de formation par an, en individuel ou en collectif.

Les formations individuelles permettent de développer des compétences spécifiques en lien avec le métier : sommeil du jeune enfant, alimentation, aménagement de l'espace, développement psychomoteur, communication bienveillante, etc.

Les formations collectives sont organisées lors des jours de fermeture annuelle (6 jours). Elles permettent une montée en compétences commune et une harmonisation des pratiques. Certaines formations techniques font l'objet de remises à niveau régulières : HACCP, SST/PSC1, formation incendie et manipulation des extincteurs.

L'équipe est également soutenue dans ses démarches de formation et de valorisation des compétences, par exemple à travers les VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) ou les évaluations professionnelles, afin de favoriser le développement des carrières et la reconnaissance des compétences acquises sur le terrain.

III. Projet éducatif

1. Introduction

La micro-crèche Pop Up a été créée pour offrir un environnement chaleureux, sécurisé et stimulant aux enfants de 0 à 3 ans.

Notre mission est de favoriser le développement global de chaque enfant en respectant son rythme individuel, en soutenant son autonomie et en lui proposant des activités adaptées à ses besoins et à ses envies.

Nous plaçons le bien-être de chaque enfant au cœur de notre accompagnement, dans une atmosphère de confiance et de bienveillance partagée avec les familles.

2. Valeurs éducatives et approche pédagogique

Notre approche repose sur le respect de chaque enfant comme individu unique, porteur de ses propres besoins, émotions et rythmes. Nous croyons que l'enfant est acteur de son développement, qui se construit par l'expérimentation, la relation et la confiance.

Nos valeurs fondamentales :

- Bienveillance et respect mutuel : instaurer une relation de confiance et sécurisante entre enfants et adultes.

La bienveillance est au cœur de notre accompagnement. Elle se traduit par une attitude respectueuse, douce et attentive envers chaque enfant. Nous veillons à instaurer un climat de confiance où l'enfant se sent compris, accueilli et légitime dans ses émotions. Le respect mutuel guide également les interactions entre adultes et enfants, mais aussi entre les professionnels et les familles. Cette posture sécurise l'enfant et lui permet de grandir dans un environnement stable et rassurant.

- Motricité libre : laisser l'enfant explorer son corps et ses mouvements à son rythme.

Nous laissons à l'enfant la possibilité d'explorer librement son corps, ses mouvements et ses capacités, sans intervention inutile de l'adulte. La motricité libre favorise la confiance en soi, l'acquisition naturelle des compétences motrices et le plaisir d'expérimenter. L'adulte aménage un espace sécurisé et riche en possibilités, observe, soutient si nécessaire, mais ne dirige pas. Chaque enfant progresse ainsi à son rythme, selon son propre développement.

- Respect du rythme de l'enfant : écouter ses besoins et son état émotionnel.

Chaque enfant est unique : il a ses besoins physiologiques, affectifs et émotionnels. À Pop Up, nous adaptons notre organisation aux rythmes individuels : sommeil, repas, transitions, participation aux activités... Nous observons l'enfant pour comprendre ce dont il a besoin à un moment donné, afin de lui offrir un accompagnement réellement personnalisé. Ce respect du rythme contribue à son bien-être, à son sentiment de sécurité et à un développement harmonieux.

- Autonomie : encourager les gestes quotidiens et les choix personnels.

À Pop Up, l'autonomie est encouragée tout au long de la journée. Elle permet à l'enfant de se sentir compétent, sécurisé et acteur de ses apprentissages. Intérioriser progressivement des règles, des limites et des repères l'aide à grandir et à se réaliser pleinement. Ces cadres, pensés collectivement par l'équipe, peuvent différer de ceux de la maison, mais sont toujours cohérents et bienveillants.

Autonomie au quotidien :

L'autonomie commence dès l'arrivée à la crèche. Des repères visuels et matériels aident l'enfant à se situer et à effectuer ses premiers gestes seul :

- un arbre de présence où il indique sa venue et observe qui est présent,
- un crochet nominatif pour suspendre son manteau ou son sac,
- un casier personnel avec photo pour ranger ses affaires.

Ces éléments simples permettent à l'enfant de reconnaître son espace, de s'orienter dans le lieu et de prendre peu à peu confiance dans ses capacités à faire seul.

Les routines du quotidien soutiennent également cette autonomie : lavage des mains avant les repas, participation au rangement, repères d'activités avant les grands temps de la journée. Elles structurent le rythme et permettent à l'enfant d'anticiper ce qui vient.

Autonomie par le jeu :

Les activités proposées - transvasements, jeux sensoriels, encastrements, lecture, dessin, musique, jeux d'eau, motricité... - favorisent la manipulation, l'exploration et la prise d'initiative. Le jeu reste un terrain privilégié pour apprendre à essayer, recommencer et réussir.

Autonomie lors de l'habillage :

Chaque enfant reconnaît progressivement ses affaires grâce à son casier nominatif. Les professionnelles encouragent l'enfant à s'habiller et se déshabiller lorsqu'il s'en sent capable, sans jamais le mettre en difficulté.

Les parents sont invités à soutenir ces apprentissages en proposant des vêtements simples (pas de salopette ni combinaison, chaussures à scratch, retrait du body dès que possible).

Autonomie au moment des repas :

L'équipe reste attentive aux signes du désir de l'enfant : manger seul, utiliser un verre, participer au débarrassage. Même si les gestes sont hésitants, l'important est de permettre à l'enfant d'essayer et d'être valorisé dans ses efforts.

Un partenariat indispensable :

L'acquisition de l'autonomie se fait par étapes. Après des progrès rapides, une phase de stagnation est normale : l'enfant intègre, stabilise, consolide.

Parents et professionnelles avancent ensemble, dans un partenariat basé sur la confiance, l'écoute et la cohérence. On respecte les envies et le rythme de l'enfant, on encourage sans forcer, on valorise sans comparer.

- Découverte du monde extérieur : proposer des sorties et activités en plein air pour stimuler la curiosité et les sens.

Sortir, observer, explorer le dehors est essentiel pour le développement sensoriel, moteur et cognitif. À la micro-crèche Pop Up, nous accordons une grande importance aux sorties régulières : balade, parc, marché, boulangerie, jardin... Ces moments permettent aux enfants de découvrir leur environnement, d'expérimenter la nature, de stimuler leur curiosité et d'enrichir leurs connaissances. Le plein air contribue également au bien-être et favorise l'expression libre.

- L'enfant acteur de son apprentissage : proposer des activités adaptées qui respectent ses envies et initiatives.

Nous considérons l'enfant comme un être compétent, capable d'initiatives et de choix. Plutôt que de proposer un programme rigide, nous observons ses envies, ses intérêts et son état émotionnel pour adapter nos propositions. L'enfant apprend en manipulant, en expérimentant, en jouant et en interagissant avec les autres. Le rôle du professionnel est d'offrir un cadre sécurisant, des activités pertinentes et de soutenir les découvertes spontanées, afin de permettre à l'enfant d'être véritablement acteur de son développement.

Ces valeurs guident toutes nos pratiques quotidiennes et sont intégrées dans l'ensemble du projet pédagogique.

3. Projet pédagogique

a. L'accueil

L'accueil de l'enfant et de sa famille est un moment clé pour instaurer un climat de confiance et favoriser une séparation sereine. À Pop Up, nous privilégions un accueil individualisé, respectueux du rythme et des besoins de chaque enfant, tout en soutenant les parents dans cette étape.

La communication avec les parents est essentielle pour assurer une continuité entre la maison et la crèche. Lors de l'accueil du matin, le professionnel dédié recueille les informations sur le sommeil, l'appétit, l'humeur et la santé de l'enfant afin d'adapter son accompagnement. Ces informations sont notées et partagées avec l'équipe pour garantir une prise en charge cohérente.

Accueil du matin :

Temps d'échange entre parents et professionnels pour faciliter la séparation.

Rituel sécurisant : déshabillage, rangement dans le casier personnel, choix du jeu ou présence du doudou/tétine si nécessaire.

L'enfant est accompagné en douceur vers le groupe, selon son besoin et son état émotionnel.

Accueil du soir :

Moment de retrouvailles et de transmission d'informations sur la journée (soins, alimentation, sommeil, jeux, interactions).

Échanges avec les parents privilégiant le dialogue et le respect de la confidentialité.

Les parents sont encouragés à s'installer à hauteur d'enfant pour préserver le climat sécurisant.

L'accueil à Pop Up vise à créer un environnement rassurant, à respecter le rythme de chaque enfant et à renforcer la confiance entre parents et professionnels, dans le respect des règles de vie collective.

b. Le soin

Les soins corporels indispensables au bien-être de l'enfant sont autant nécessaires que le « prendre soin » qui se traduit par l'accompagnement individuel de chaque enfant.

• L'hygiène

L'hygiène corporelle fait partie des besoins vitaux et des gestes de la vie quotidienne. L'aspect relationnel au cours des soins est prépondérant. L'enfant doit se sentir enveloppé, contenu et rassuré. C'est pourquoi, tout soin commence avec des mots dits à l'enfant pour le prévenir sur ce qu'il va se passer.

L'organisation du temps de change doit permettre d'assurer la sécurité affective et physique du jeune enfant. Il est donc important de préparer le soin : recueillir les informations concernant l'enfant, sortir le matériel adéquat afin de ne pas morceler la prise en charge.

Le temps de change est un moment privilégié pour accompagner l'enfant dans la découverte de son schéma corporel et des sensations physiques : nommer les parties du corps, dire si c'est chaud, mouillé, etc. Ce temps sous-entend une présence physique et psychique du professionnel. Le professionnel veille à observer et mettre des mots sur ce qu'il fait

Lorsque l'enfant se déplace, nous l'invitons à se rendre volontairement dans la salle de change. Nous le sollicitons pour qu'il participe à la préparation du matériel (sortir la couche du tiroir, prendre ses vêtements, se munir d'une serviette et d'un gant) et nous pouvons lui proposer un change debout. Tout ceci afin de favoriser l'autonomie de l'enfant.

Nous souhaitons faire du temps de change, un moment de communication et d'échange individualisé, de bien-être et de plaisir partagé.

- L'acquisition de la propreté

L'acquisition de la propreté est une étape cruciale dans le développement de l'enfant, c'est pourquoi il est important d'expliquer aux parents les enjeux de la propreté.

Cette dernière est amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt et d'accord).

Elle se fait en lien avec les familles, néanmoins, nous pensons que c'est l'enfant qui initie sa démarche de propreté. Notre rôle est donc d'être attentif aux signes précurseurs de cette étape et de l'accompagner dans la découverte en le laissant acteur :

- Lorsque l'enfant porte encore une couche pendant la journée mais qu'il commence à être demandeur du pot, nous lui proposons lors des temps de change et resterons à l'écoute de ses demandes. En revanche, nous ne l'installons pas systématiquement sur le pot, ni à heures fixes. Nous pouvons, toutefois lui demander, plusieurs fois dans la journée s'il souhaite ou non se rendre aux toilettes ou sur le pot.
- Quand l'enfant ne porte plus de couches et qu'il en fait la demande, nous l'accompagnons et l'aidons à se déshabiller s'il n'y parvient pas seul. Des points de repères seront établis dans la journée : après le repas, après la sieste ; et puis, au fur et à mesure qu'il devient autonome, l'enfant gère ses allées et venues aux toilettes.

Pendant la période d'acquisition de la propreté, des « incidents » sont inévitables. Nous dédramatisons et mettons des mots sur ce qu'il vient de se produire et nous rassurerons l'enfant.

- L'administration des médicaments

A la crèche, en dehors des PAI, seul le doliprane est administré à l'enfant par l'équipe de professionnelles. Pour ce faire, nous demandons aux parents de nous rapporter tous les 12 mois une prescription de leur médecin traitant autorisant le personnel à administrer du doliprane.

Avant d'administrer des soins ou des traitements médicaux, le professionnel de l'accueil du jeune enfant procède aux vérifications suivantes :

- 1° Le médecin n'a pas expressément prescrit l'intervention d'un auxiliaire médical
- 2° Le ou les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant ont expressément autorisé par écrit ces soins ou traitements médicaux
- 3° Le médicament ou le matériel nécessaire a été fourni par le ou les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant
- 4° Le professionnel de l'accueil du jeune enfant réalisant les soins ou traitements médicaux dispose de l'ordonnance médicale prescrivant les soins ou traitements ou d'une copie de celle-ci et se conforme à cette prescription
- 5° Le ou les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant et, le cas échéant, le référent " Santé et Accueil inclusif " mentionné à l'article R. 2324-39, ont préalablement expliqué au professionnel de l'accueil du jeune enfant le geste qu'il lui est demandé de réaliser.

Chaque geste fait l'objet d'une inscription immédiate dans un registre dédié précisant :

1° Le nom de l'enfant

2° La date et l'heure de l'acte

3° Le nom du professionnel de l'accueil du jeune enfant l'ayant réalisé ainsi que, le cas échéant, le nom du médicament administré et la posologie.

c. L'alimentation

Manger est un besoin vital, qui permet l'apport d'aliments pour le bon développement cérébral et staturo-pondéral.

Manger doit rester un moment de plaisir, nous ne forçons pas un enfant à manger. La conduite alimentaire est déterminée en premier lieu par les parents, et ensuite par la structure et l'environnement.

Au-delà de se nourrir, le repas est une activité à part entière pour l'enfant pendant laquelle il développe ses capacités motrices (tenir sa cuillère...), et sociales (entrer en interactions avec l'autre), il découvre les goûts, les textures, ... et prend plaisir à manger.

Nous faisons appel à la société API pour la composition des menus et la livraison des repas. La livraison se fait quotidiennement la veille pour le lendemain en liaison froide. Les denrées sont immédiatement stockées à la bonne température. Il existe 3 menus différents, mixé, haché et en morceaux, qui répondent aux capacités de vos enfants.

Nous respectons les besoins alimentaires et nutritionnels du jeune enfant tout en suivant les recommandations du GEM-RCN (Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition). De plus, nous travaillons en étroite collaboration avec notre traiteur et une diététicienne.

En cas de régimes alimentaire particulier, nous mettons en place un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) avec la famille, le médecin traitant, un allergologue et le Référent santé et accueil inclusif.

Nous réalisons régulièrement, des ateliers « cuisine » avec la participation des enfants. Les préparations sont ensuite servies au goûter.

Le repas des bébés : c'est un moment particulièrement privilégié où le professionnel propose un moment individuel au bébé. Le professionnel se rend disponible physiquement et psychiquement pour ce temps à 2.

Les échanges avec les parents nous permettent de respecter les habitudes de vie de l'enfant (biberon dans les bras, dans le transat...). Le professionnel veille à la sécurité affective de l'enfant, ainsi, il se positionnera toujours au même endroit dans la salle de vie, ce qui crée un repère pour le bébé.

Nous accompagnons les parents dans l'évolution des introductions des aliments, qui reste sous l'initiative et la responsabilité des parents. A la crèche, un tableau de diversification alimentaire est à la disposition des parents, et doit être mis à jour régulièrement.

A mesure que l'enfant grandit, nous lui proposons un repas en tablette pour permettre à l'enfant de manipuler la cuillère et commencer à manger seul. Par la suite, les échanges avec les familles et l'observation faite de l'enfant permettent d'envisager un passage à la table collective.

Le repas des plus grands : nous tenons à créer un environnement paisible et une ambiance détendue et conviviale pendant les repas. C'est un temps très important qui permet au groupe d'enfants de se retrouver.

Le repas se fait autour d'une table avec 6 enfants et un professionnel disponible exclusivement pour le groupe. Les enfants mangent avec des assiettes, une cuillère et un verre. Au fil du temps, la fourchette est proposée aux enfants. Les plats sont installés au milieu de la table et l'enfant peut se servir seul. Il peut également utiliser le pichet pour se servir à boire. Ce moment convivial répond tout à fait aux besoins d'autonomie de nos plus grands.

Pendant ce moment de retrouvailles, quelques règles sont à respecter pour que le repas soit un moment apprécié par tous. Nous mettrons en place des rituels :

- ❖ Prévenir les enfants que nous allons nous mettre à table.
- ❖ Accompagner les enfants au lavage des mains.
- ❖ Regroupement des enfants, et petite chanson rituelle.
- ❖ Faire participer les enfants, les plus grands, pour distribuer les bavoirs, les couverts, etc.
- ❖ Installation des enfants en fonction de leur développement psychomoteur.
- ❖ Evoquer le menu du jour, montrer certains aliments en langage des signes.

Lors du service nous présentons et nommons les aliments, oralement puis en langage des signes (certains membres de l'équipe est formée au langage des signes). Le professionnel peut aider l'enfant qui en a besoin en utilisant une seconde cuillère.

Il nous semble important que les enfants aient la possibilité de goûter tous les aliments, sans les inciter à tout manger, ni les forcer. Nous respectons l'appétit de l'enfant, ses goûts, ses envies, ainsi que la culture de chaque enfant.

La fin du repas se fait au rythme de chacun, cependant nous essayons d'attendre que le plus grand nombre ait terminé pour les accompagner au lavage du visage et des mains.

d. Le doudou et la tétine

Le doudou et la tétine occupent une place importante dans la vie du jeune enfant car ils constituent de véritables objets transitionnels. À Pop Up, nous les considérons comme des repères affectifs essentiels, qui aident l'enfant à se sentir en sécurité et soutenu lors des séparations ou des moments d'émotion. Ils sont toujours disponibles pour les enfants qui en ont besoin, notamment lors des temps de repos, d'endormissement ou lorsqu'un réconfort est nécessaire.

À mesure que l'enfant grandit, nous l'accompagnons doucement vers une utilisation plus ciblée de son doudou ou de sa tétine. Pour favoriser son autonomie et sa participation aux activités, nous proposons de les retirer lors des temps collectifs comme les chansons, les jeux, les activités ou les repas. Cette démarche n'est jamais imposée et se fait progressivement, dans le respect du rythme de chaque enfant. L'objectif est d'aider l'enfant à vivre ces moments en confiance, tout en gardant la possibilité de retrouver son objet transitionnel dès qu'il en ressent le besoin.

e. Le sommeil

Le sommeil est un besoin vital pour l'enfant, il favorise une bonne croissance et la récupération physique et psychique.

C'est pendant le temps de sommeil que le jeune enfant grandit et que son cerveau organise la pensée et enregistre tout ce qui a été vécu pendant la phase d'éveil. En retour, un enfant reposé est plus à même de tirer bénéfice d'activité d'éveil et de découverte sensorielle.

C'est pour cette raison, que nous ne réveillons jamais un enfant qui dort.

Notre rôle sera donc de :

- Respecter les rythmes de chaque enfant à partir des informations que les parents nous livreront lors de l'entretien d'accueil et des transmissions.
- Connaître et respecter ses rituels d'endormissement (doudou, tétine...)
- Adapter le couchage : lit à barreaux ou couchette personnalisés et nominatifs.
- Savoir reconnaître les signes de fatigue.
- Favoriser l'endormissement en aménageant un lieu sécurisant, en mettant en place des rituels et des repères ainsi que des temps calmes.
- Surveiller la sieste et accompagner le réveil.
- Noter sur le cahier de transmission les informations pour permettre d'évaluer la qualité du sommeil de l'enfant.

Pour les bébés, nous utilisons l'observation pour repérer les signes de fatigues des bébés et respecter le rythme de chacun. Il est nécessaire de toujours réadapter la prise en charge de l'enfant en fonction de son évolution physique et psychique et grâce aux échanges avec les parents.

Le coucher des bébés se fait en individuel. Le professionnel veille à changer l'enfant, le découvrir et l'installer dans sa turbulette. Nous pensons qu'il est judicieux que chaque bébé rapporte une turbulette de chez lui, une turbulette qu'il connaît avec des odeurs familiaires. Puis, nous lui apportons son doudou et sa tétine, s'il en une, et nous l'installons doucement dans son lit. Selon ses habitudes, et si cela ne dérange pas les autres bébés déjà endormis, nous pouvons allumer une petite veilleuse.

Pour les plus grands, le coucher se fait collectivement vers 12h30. Cependant, le respect du rythme et l'individualité de l'enfant restent essentiel dans nos pratiques : exceptionnellement, nous pouvons proposer un temps calme/repos à un enfant malade ou fatigué, dans la salle de vie, dans un endroit cosy en retrait.

La chambre est composée de 7 lits couchettes personnalisées, avec draps et plaid. Chaque enfant connaît sa place, une photo est accolée au-dessus de son lit. L'enfant se déshabille et dort avec son doudou et sa tétine, s'il en une. Une turbulette peut être amenée selon les habitudes des enfants.

Une professionnelle est présente tout le long de la sieste dans la chambre. Elle propose une petite chanson ou une histoire rituelle lors de l'endormissement et se rend disponible pour rassurer et accompagner les enfants dans l'endormissement. Chaque enfant se réveille à son rythme.

f. Le développement du langage

Au sein de notre structure, le développement du langage occupe une place centrale.

Nous proposons régulièrement des activités autour du livre et des histoires afin de stimuler l'expression orale, l'écoute et l'enrichissement du vocabulaire.

- Découverte de livres et d'albums :

Nous lisons quotidiennement des histoires adaptées à l'âge des enfants. Ces moments favorisent l'attention, l'imagination et la compréhension du récit.

- Emprunts à la bibliothèque :

Des sorties ou prêts de livres sont organisés pour permettre aux enfants de découvrir de nouveaux ouvrages et de renforcer leur intérêt pour la lecture.

- Albums photos personnels :

Chaque enfant dispose d'un album photo. Ces supports visuels permettent de raconter des souvenirs, de nommer les personnes et les objets, et de favoriser l'expression spontanée.

- Temps du "Bonjour" :

À l'accueil, un moment est dédié à l'échange. Nous racontons une petite histoire ou observons une image, puis posons des questions simples aux enfants pour encourager la prise de parole, l'écoute de l'autre et la construction de phrases

- Arbre de présence :

Chaque matin, les enfants mettent sa pomme dans l'arbre de présence en arrivant avec leurs parents. Ce rituel leur permet d'observer qui est déjà présent, d'échanger avec leur parent et de développer leur expression orale à partir d'éléments concrets.

- Rituel du repas :

Au moment du repas, une petite chanson rituelle est chantée et l'affiche avec les aliments du repas est présentée aux enfants. Ce rituel permet de nommer les plats du jour, d'éveiller la curiosité des enfants et d'enrichir leur vocabulaire autour de l'alimentation.

g. Le langage des signes à la crèche

L'équipe essaie d'utiliser régulièrement le langage des signes, elle y voit un réel intérêt pour les enfants en bas âge. Au quotidien, dans une phrase prononcée par le professionnel, quelques mots clés peuvent être signés. Nous pouvons aussi proposer quelques comptines signées. Par mimétisme, l'enfant s'approprie le geste et signe à son tour. Et dès qu'il en a l'occasion, il refait le geste pour exprimer son besoin.

h. Les intervenants extérieurs :

A la crèche Pop Up, nous effectuons des partenariats privilégiés avec différents intervenants extérieurs.

Outre le référent santé, et une psychologue spécialisée dans l'analyse de pratiques qui interviennent auprès de l'équipe, quelques professionnels interviennent au sein de la crèche pour vos enfants.

Différentes intervenantes extérieures peuvent donc intervenir durant l'année auprès des enfants : intervenante d'éveil musicale, intervenante Snoezelen, intervenante Montessori, ...

i. L'égalité entre les garçons et les filles

Les professionnels sont sensibilisés, dans leurs pratiques, pour éviter de véhiculer des stéréotypes concernant les filles et les garçons. Une attention particulière est apportée à la manière d'appeler l'enfant, aux jeux qui peuvent être utilisés de manière libre par les filles et les garçons, aux jeux symboliques mélangés où les enfants peuvent tous se retrouver. Nous pensons et aménageons le lieu de vie des enfants afin que les jeux quelques soient leurs genres, soit disponible et accessible à tous.

j. Le soutien à la parentalité

L'accompagnement à la parentalité est un axe fort du travail des professionnels de la crèche. L'idée est d'accompagner les parents sans dicter leurs choix et en respectant leurs spécificités culturelles.

La parentalité est un processus qui permet aux adultes de devenir parents. Il s'agit, avant tout, de reconnaître les parents comme les premiers éducateurs de leur enfant. Dans notre établissement, le soutien à la parentalité se traduit à travers plusieurs actions :

- Ne pas juger et être capable d'accepter les différences
- Porter une grande attention à l'accueil et à l'écoute des parents
- Le soutien au quotidien lors des échanges et des transmissions
- La crèche fait appel à une psychologue formée à l'analyse des pratiques professionnelles pour accompagner les professionnels dans l'accueil et l'accompagnement des familles.
- Occasionnellement, nous pouvons organiser des réunions parents sur des thématiques spécifiques, pour accompagner le parent dans son rôle. (L'alimentation, le sommeil, l'agressivité, le langage des signes, etc.). Nous pouvons faire intervenir différents partenaires lors de ces réunions parents afin de sensibiliser les familles sur des sujets particuliers.

III. Projet social et environnemental

1. Intégration dans l'environnement social

Notre objectif est de répondre aux besoins de mode de garde par une approche complémentaire à ceux déjà existants sur le territoire d'implantation de la micro-crèche.

La micro-crèche est un lieu de mixité sociale, d'intégration pour l'enfant et sa famille. La structure est ouverte à toutes les familles de la ville et des communs alentours, quels que soient leurs revenus et leurs activités. Les familles accueillies proviennent de milieux socio-économiques et culturels différents. L'accueil des parents et de leur(s) enfant(s) est individualisé et dans le respect de chacun.

2. Contexte démographique

La commune de Nantes compte environ 11 500 enfants de moins de 3 ans en 2019, pour une moyenne d'environ 4200 naissances par an.

Le nombre de naissances en 2020 est en légère baisse depuis 2019 (cependant compensé par un solde migratoire positif avec l'arrivée notamment de familles avec enfants) mais sur le global des 10 dernières années, nous sommes une évolution du nombre de naissances à +3,56%, alors qu'au niveau national le nombre de naissances est en baisse.

Selon les projections démographiques réalisées par le Département de Loire-Atlantique, le nombre d'enfants de moins de trois ans pourrait atteindre 55 800 en 2032, soit une hausse de +0,9% en moyenne annuelle par rapport à 2017. C'est notamment sur Nantes Métropole que l'augmentation sera la plus importante (avec +1,6% en moyenne par an).

3. Offre en mode d'accueil

Il y a 11 quartiers à Nantes. La micro-crèche Pop Up est située dans le quartier Nantes Erdre à l'est de la commune.

a) Les structures d'accueil Petite Enfance de Nantes Erdre type crèches associatives :

1. HÄNSEL ET GRETEL (40 places)
2. LA MAISON DE JORDAN (108 places)
3. RÊVE ET RITOURNELLE (40 places)

Total de places en crèches associatives dans le quartier Nantes Erdre = 188

b) Les structures d'accueil Petite Enfance de Nantes Erdre type crèches municipales :

4. SAINT-JOSEPH-DE-PORTERIE (30 places)
5. SAINT-JOSEPH-DE-PORTERIE ANTENNE DES TAUZINS (20 places)
6. HALVÈQUE (20 places)
7. HALVÈQUE - ANTENNE EIFFEL (20 places)
8. COSMOS ANTENNE PORT-BOYER (20 places)

Total de places en crèches municipales dans le quartier Nantes Erdre = 110

c) Les structures d'accueil Petite Enfance de Nantes Erdre type micro-crèches :

9. LA CABANE D'ACHILLE ET CAMILLE (10 places)
10. LES TY LOUPS (10 places)
11. BABILOU DAGUERRE (12)
12. LES PETITS CHAPERONS ROUGES LES BELGES (12)
13. LES PETITS CHAPERONS ROUGES VERNE (12)
14. PEOPLE & BABY FLIC FLAC FLOC (12)

Total de places en micro-crèches dans le quartier Nantes Erdre = 68

d) Les structures d'accueil Petite Enfance type crèches d'entreprise sur toute la ville :

1. LES PETITS CHAPERONS ROUGES (31 places)
2. LES PETITS CHAPERONS ROUGES GUIST'HAU (20 places)
3. LES PETITS CHAPERONS ROUGES NANTES VERNE (20 places)
4. TY BISCUIT (40 places)
5. ATTITUDE EURONANTES (25 places)
6. LES P'TITS CANARIS (40 places)
7. FLEUR DE SEL (25 places)
8. Na! (30 places)
9. BABILOU CHANTRERIE (30 places)
10. CRÈCHE ATTITUDE NANTES NORD (35 places)

Total de places en crèches d'entreprises pour toute la ville de Nantes = 296

e) L'accueil individuel par les Assistantes Maternelles agréées sur Nantes Erdre :

La Mairie comptabilise 126 assistantes maternelles sur le quartier.

Sur Nantes, la moyenne d'enfants gardés par assistante Maternelle est de 2,6 enfants.

Nous avons donc un total moyen de 327 enfants accueillis par une Assistante Maternelle sur le quartier Nantes Erdre.

Il y a également 1 Maison d'assistantes maternelles (MAM) : Un p'tit bout de bonheur

Dans le quartier Nantes Est, il existe également un Relais accueil petite enfance (RAPE) qui est un guichet unique pour informer, conseiller et accompagner les parents et futurs parents dans la recherche du mode d'accueil le plus adapté à leurs besoins.

4. Besoins en mode d'accueil

Aujourd'hui, Nantes compte près de 11 500 enfants de moins de 3 ans.

La ville a un taux de couverture de 71,9% (données CAF 2017) c'est-à-dire que 71,9% des enfants de moins de 3 ans ont une possibilité d'accueil sur Nantes - la moyenne de Loire Atlantique étant de 79%.

Ce taux de couverture laisse encore plus de 3 000 enfants sans mode de garde à Nantes, la ville est ainsi confrontée à un important besoin en termes d'accueil des jeunes enfants même si l'offre est déjà développée.

5. Accessibilité géographique

La ville de Nantes est desservie par de nombreux réseaux routiers, ferroviaires et aériens.

Depuis 2017, la gare de Nantes accueille la LGV en direction de Paris. Ce nouveau train à grande vitesse permet aux habitants de la région de considérablement diminuer leur temps de trajet, c'est une des raisons qui explique que la population de la région nantaise augmente si rapidement ces dernières années.

La ville possède 1 périphérique et est desservie par 2 autoroutes : A11 et A83.

Les transports en commun y sont aussi bien représentés grâce au réseau TAN : Il est constitué de 3 lignes de tramways, de 54 lignes de bus et de 3 liaisons fluviales.

6. Places des familles et participation à la vie de l'établissement

Lors de la préinscription, les parents sont invités à visiter la crèche ; puis pendant une période d'adaptation, leur présence est nécessaire auprès de leur enfant. Nous avons le souhait d'associer les parents à la vie de la crèche en les informant au moyen d'un journal de la micro-crèche édité chaque mois, d'articles sur le site internet, de lettres d'informations, de panneaux d'informations, photos...

Par ailleurs, les parents sont invités à s'investir dans la vie de la micro-crèche par le biais d'une participation active (sortie, atelier, participation à la décoration des locaux, diverses invitations aux festivités). Ceci afin de favoriser un lien parents/professionnels ou même entre parents.

Les parents sont régulièrement invités à des ateliers mis en place par les équipes. Ils peuvent réellement être des personnes ressources, forces de proposition : si certains parents le souhaitent, et en accord avec l'équipe, ils peuvent eux même coorganiser des ateliers (contes, chansons, peinture, psychomotricité.... La liste est longue !). Toute participation et toute personne motivée est la bienvenue.

Les parents se voient proposer des sorties pour accompagner un petit groupe d'enfants à la médiathèque. Les moments importants de l'année comme Noël, le carnaval, la fête de l'été, etc. peuvent être partagés avec les familles.

Des réunions thématiques de réflexions et d'informations, animées par le référent technique, sont mises en place. Ces dernières permettent aux parents d'échanger autour de thèmes : apprentissage de la propreté, l'alimentation, le sommeil, l'agressivité de l'enfant, les écrans, etc.

Nous souhaitons que notre micro-crèche soit un véritable lieu de soutien à la parentalité, de partage d'observations, d'information et de relais. Les parents peuvent y chercher écoute, appui et conseil auprès de nos professionnels de la petite enfance.

7. Accueil des enfants de parents bénéficiaires de minima sociaux

Nous nous attachons à ouvrir la structure aux familles bénéficiaires de minima sociaux. 10% de la capacité d'accueil est réservée en priorité à ces familles, soit 1 place. La grille tarifaire comprend également un forfait social pour permettre d'accueillir toutes les familles, y compris les plus modestes.

Nous accompagnons ces familles avec bienveillance et les épaulons pour améliorer leurs situations au regard de la recherche d'un emploi (accueil en stage dans les structures adhérentes à l'association Crèche Entreprendre, mise en relation avec les missions locales, pôle emploi, association d'aide au retour à l'emploi, aide à la réalisation de CV, etc.).

Les enfants de parents bénéficiaires de minima sociaux sont accueillis au quotidien, sans aucune forme de distinctions.

8. Accueil d'enfants présentant un handicap ou une maladie chronique

Les enfants porteurs de handicap ou atteints d'une maladie chronique sont accueillis aux mêmes conditions que les autres enfants.

Selon la nature du handicap ou de la maladie, il est important de déterminer les besoins particuliers de l'enfant. Un protocole d'accueil individualisé (PAI) est mis en place au cas par cas, en accord avec la famille, le référent santé de la structure, le médecin traitant de l'enfant, ainsi que le référent technique.

Le gestionnaire, le référent technique et le référent santé et accueil inclusif veillent à créer les conditions favorables à la réflexion, à la sensibilisation et à la formation de l'équipe sur la prise en charge d'enfant en situation de handicap ou de maladie chronique.

Pour favoriser la prise en charge de l'enfant, l'équipe de la crèche peut se mettre en lien avec les équipes médicales qui suivent l'enfant.

Dans la mesure du possible, 1 place sera réservée en priorité à un enfant présentant un handicap.

9. Organismes extérieurs

- Caisse d'allocations familiales

Les familles sont invitées à se rapprocher de la CAF pour toute démarche concernant la prise en charge financière de la crèche et le versement d'aide sociale.

- Protection maternelle et infantile

Les centres de PMI fournissent un accueil et des conseils pour les jeunes parents. Les familles sont aiguillées vers le centre le plus proche pour toute demande liée au développement de l'enfant, à la vaccination et aux maladies infantiles. La PMI a un rôle, pour la crèche, de suivi, d'accompagnement et de contrôle.

- Crèche Entreprendre

La crèche est adhérente à l'association Crèche Entreprendre. Cette dernière intervient sur demande dans un ensemble de domaine et notamment sur la gestion, l'accompagnement et la formation des équipes, la recherche de fournisseurs et prestataires, etc.

10. Développement durable

La crèche est un lieu de sensibilisation et de prévention précoce, qui a à cœur de transmettre les valeurs du développement durable aux enfants, et donc aux futures générations.

Notre engagement concerne plusieurs points essentiels :

- Les travaux

Nous utilisons des matériaux de construction et d'aménagement intérieur de qualités, écologiques et durables. En utilisant des matériaux de qualités nous limitons les déchets et la surconsommation.

- L'hygiène

La crèche a fait le choix de supprimer l'ensemble de ses produits de nettoyage (hormis les pastilles pour le lave-vaisselle et la lessive pour le linge) au profit d'une solution de lavage écologique, économique et 100% biodégradable. Cette solution se compose à 99.8% d'eau et 0.2% de sel.

Une machine permet de créer une réaction d'électrolyse donnant à la solution ainsi créée des propriétés désinfectante, antibactérienne, antifongique, levuricide, sporicide, biocide et virucide. Plus aucun bidon ou emballage en plastique n'est nécessaire, ce qui limite fortement les déchets.

Cette solution est inoffensive pour la santé des adultes, des enfants et de l'environnement ce qui permet de supprimer tout impact sur la nature.

- L'alimentation

Dans le cadre de notre programme « anti-gaspi », nous ajustons régulièrement les repas commandés, pour mieux répartir les surplus livrés, dans le temps. Nous avons mis en place des goûters, en fin de semaine, où nous utilisons les produits non consommés et non servis.

Notre prestataire s'attache à nous proposer régulièrement des fruits et légumes de saison. Aussi, il privilégie le circuit court pour certains de ses produits.

Les repas du traiteur sont livrés dans des plats en inox, aucun plastique n'est utilisé en cuisine.

Les enfants participent régulièrement à des ateliers pâtisserie et cuisine qui permettent aux professionnels de les sensibiliser sur le gaspillage alimentaire.

- Les activités pédagogiques

Les professionnels sollicitent, régulièrement les parents pour rapporter du matériel de récupération. Les professionnels utilisent ces matériaux pour décorer la structure ou proposer des activités ludiques et pédagogiques aux enfants. Au sein de la crèche, nous réutilisons de manière quasi systématique les cartons et bouteilles d'eau pour les réinvestir auprès des enfants lors d'activités ludiques et pédagogiques.

Notre structure dispose d'un jardin pédagogique qui permet aux enfants de garder le contact avec la nature en la rendant accessible. L'objectif est de sensibiliser les enfants à une alimentation équilibrée et à la Nature mais plus spécifiquement à la façon dont une plante, un légume ou un fruit pousse. C'est l'occasion, pour les professionnels de parler de la Nature aux enfants et de développer leurs sens. L'équipe met en place des activités pédagogiques autour de ce jardin, notamment par le biais d'ateliers avec les parents.

Nous organisons également avec les familles des café parents, des ateliers, etc. afin de sensibiliser et d'initier les familles à nos projets.

- Le tri

Nous trions nos déchets selon l'organisation mise en place au sein de notre commune.

- Achat fourniture

Notre prestataire s'engage en faveur de jeux en bois issus de forêts éco-gérées, de jouets fabriqués en matériaux recyclés ou à partir de matières végétales et des jeux fabriqués en France. Environ 22.8% des produits ont au moins un avantage environnemental, et 95% des emballages d'expédition sont recyclables. Concernant la livraison, la crèche a la possibilité de choisir un mode de livraison neutre en carbone.

Dans le cadre de nos besoins bureautique et pédagogique, nous privilégions l'achat de feuilles recyclées.

- Chauffage

Notre structure est équipée de pompe à chaleur pour chauffer la structure. Le principe est de récupérer les calories présentes dans l'air extérieur pour la transformer en air chaud ou froid à l'intérieur. Ce système permet de faire des économies d'énergie significatives. Ses différents composants sont très peu énergivores et permettent un confort thermique en toute saison.

Charte d'accueil du jeune enfant

Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1 Pour grandir sereinement, **j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.**

6 **Le contact réel avec la nature** est essentiel à mon développement.

2 **J'avance à mon propre rythme** et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace** pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

7 **Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles**, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

8 **J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.**

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** entre collègues comme avec d'autres intervenants.

5 Je développe ma créativité et **j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles**. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

10 **J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées** et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.